

Centre d'Examens de Santé Dordogne

Rapport d'activité 2023



SOMMAIRE

l.	INTRODUCTION	Page	3
II.	PRESENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	Page	5
III.	PRESENTATION GENERALE DU CES	Page	7
IV.	PRESENTATION GENERALE DE LA POPULATION RECUE	Page	10
V.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE	Page	11
VI.	DEPISTAGE ITINERANT DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE	Page	40
VII.	QUELQUES DONNEES DE SANTE DECOULANT DES RESULTATS DE L'EPS	Page	42
VIII.	PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DEPISTAGE DES CANCERS	Page	43
IX.	PARTICIPATION MANIFESTATIONS SUR LE TERRITOIRE	Page	44
X.	CONCLUSION	Page	47
XI.	ANNEXE BUDGETAIRE	Page	48

I. INTRODUCTION: LES CENTRES D'EXAMENS DE SANTE ACTEURS DE LA GESTION DU RISQUE

Les Centres d'Examens de Santé (CES) du régime général de l'Assurance Maladie constituent un des leviers du développement des offres de prévention de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

Les offres de prévention proposées dans les CES sont développées en cohérence et en complémentarité avec celles portées par les professionnels de santé et tout particulièrement par les médecins traitants.

Développé à partir de 1945, le réseau des CES propose des examens de prévention en santé (EPS) aux assurés sociaux selon une périodicité adaptée à leur situation. Ce réseau, qui compte aujourd'hui 110 structures (centres et antennes), coordonne son action dans le respect des engagements pris dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre l'Etat et la CNAM.

Un double engagement :

- Développer la prévention auprès des populations qui en ont le plus besoin (personnes éloignées du système de santé ou fragilisées). Ceci implique un ciblage renforcé dans les actions d'invitation à la réalisation d'un examen de prévention en santé, mais également, le développement de l'information et de l'accompagnement des personnes accueillies pour un meilleur usage de l'offre de soins et de prévention.
- Apporter un soutien au médecin traitant en matière de prévention et de prise en charge des pathologies chroniques au travers d'actions en éducation en santé et en éducation thérapeutique.

Par ailleurs, les CES participent à des études nationales sur l'état de la santé de la population, contribuant ainsi à l'observation et à la surveillance épidémiologiques.

Missions et enjeux de la nouvelle COG 2023-2027 :

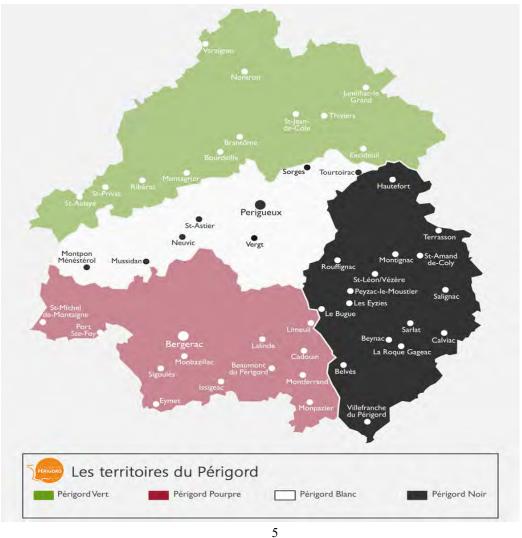
- axe 1 : garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée
- axe 2 : assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soin
- axe 3 : faire de la prévention et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie en intégrant les enjeux de la transition écologique
- axe 4 : impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de santé
- axe 5 : déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude
- axe 6 : soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et l'efficience de la branche

Plus particulièrement pour les CES: l'axe 3

- « Accélérer le virage préventif du système de santé et faire de l'Assurance Maladie un acteur de référence » :
 - Prioriser la mission auprès des populations socialement défavorisées, primo consultants et éloignés du système de santé
 - Déployer les examens de santé aux âges clés de la vie
 - Déployer une offre de promotion de la santé sur les thématiques comportementales (addictions, activité physique)

II. PRESENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION :

▶ Représentation géographique simplifiée du territoire sur lequel le CES intervient :



▶ Description du bassin de recrutement pour la Dordogne :

Département d'intervention	Nombre d'habitants Source : Insee Date : 2023	Jeunes (0-14 ans) Source : Insee Date : 2022	Personnes adultes (15 ans et 59 ans) Source: Insee Date: 2022	Personnes âgées (60 ans et plus) Source : Insee Date : 2022	Population protégée par le régime général Source : CNAM Date : 2022	Taux de chômage Source: INSEE Date: 4ème trimestre 2022	Nombre de bénéficiaires de la CSS Source : CPAM Date : 2022	Nombre de bénéficiaires du RSA Source : CNAF Date : 2022
Département de la Dordogne	411 382	55 398	196 699	159 285	363 242	7,2%	36 102	3 134

III. PRESENTATION GENERALE DU CES:

► Informations générales :

Le Centre d'Examens de Santé de Périgueux est un CES en gestion directe. Il réalise les examens de prévention en santé pour la CPAM de la Dordogne.

Adresse complète	N° de téléphone	E-mail	Horaires d'ouverture
CES 24 Cours Fénelon 24000 PERIGUEUX	05 53 06 41 70	ces.dordogne.cpam-perigueux@assurance-maladie.fr	8h00-12h30 13h30-16h30

Laboratoire de biologie intégré au CES : ☐ OUI ☒ NON Si non, coordonnées du laboratoire qui réalise les analyses biologiques :

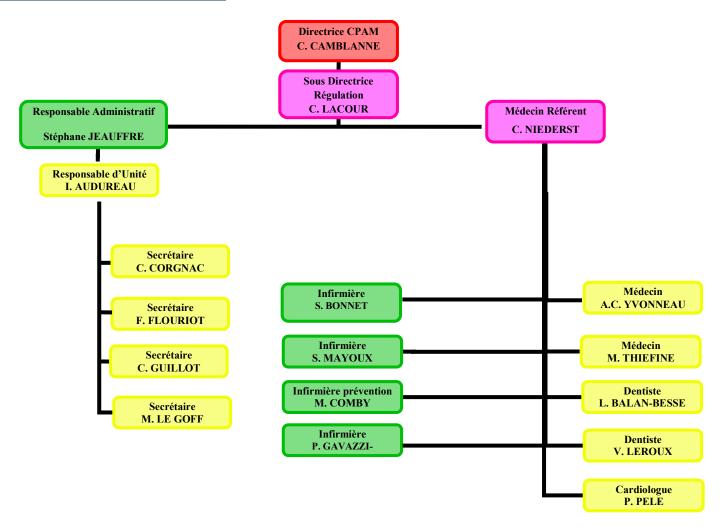
> Laboratoire du CES de Bordeaux 5, Avenue Robert Schuman Quartier Terres Neuves 33085 BEGLES

► Ressources Humaines :

Hors postes vacants	Année 2022 Au 31/12 (Réel CDI)	Année 2023 Au 31/12 (Réel CDI)
Effectifs réels en ETP	10,12	10,15
Employés et cadres	5,05	5,05
Auxiliaires Médicaux	1,88	2,33
Praticiens	2,77	2,35
Dentistes	0,42	0,42

Postes vacants au 31/12	Année 2022	Année 2023
Employés et cadres	1 ETP	
Auxiliaires Médicaux Praticiens	1,10 ETP	0,33
Dentistes	-	-

► Organigramme fonctionnel au 31/12/2023:



IV. PRESENTATION GENERALE DE LA POPULATION RECUE:

- ▶ Répartition par sexe et par âge de la population reçue en 2023 :
 - Le CES a reçu **2079** personnes en 2023 dont **53%** d'hommes.
 - **45%** de la population accueillie avait entre 24 et 54 ans.

		Effectifs	Pourcentage									
	Hommes	1097	53%		Enfants moins de 10 ans	Enfants de 10 à 15 ans	Adultes de 16 à 25 ans	Adultes de 26 à 54 ans	Adultes de 55 à 64 ans	Adultes de 65 à 69 ans	Personnes âgées de >=70 ans plus	Total
	Femmes	982	47%	Effectifs	6	34	578	848	373	116	124	2079
	Total	2079	100,00	Pourcentage	0,29%	1,64%	27,80%	40,79%	16,80%	5,58%	5,96%	100,00
Répa	artition par sexe	de la population	nreçue ■ Hommes ■ Femmes		8	6 Enate to 10 are	34	on par âge de	373	124		

V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE PAR GRANDES ORIENTATIONS DE LA COG 2023-2027 :

a) Une attention particulière pour les personnes éloignées du système de santé :

Les populations cibles sont les suivantes : populations qui ne bénéficient pas, peu ou mal, de la démarche de prévention du médecin traitant, faute de l'avoir désigné ou de le consulter, ou qui ne s'inscrivent pas dans des dispositifs organisés de suivi, de dépistage ou de vaccinations qui leur sont offerts.

Les populations dites « précaires » ne sont pas les seules concernées. Les populations qui en ont le plus besoin, soit au regard des catégories définies en 1992 (article 2 de l'arrêté du 20 juillet 1992) et en 2002, soit en raison de leur éloignement actuel du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le Centre d'Examens de Santé.

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes.

L'accueil de cette population dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention et de les accompagner de manière adaptée dans l'accès aux soins.

EPICES (Evaluation de la précarité et des inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé) est un indicateur individuel de précarité, mesuré à l'occasion de l'EPS, qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité. Il repose sur les 11 questions suivantes :

- 1. Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur)?
- 2. Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire?
- 3. Vivez-vous en couple?
- 4. Etes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété)?
- 5. Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...)?
- 6. Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?
- 7. Etes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois ?
- 8. Etes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois?
- 9. Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants?
- 10. En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?
- 11. En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?

Calcul du score : la réponse à chaque question est affectée d'un coefficient, la somme des 11 réponses donne le score EPICES.

Si le score est supérieur ou égal à 30, alors la personne est considérée comme précaire selon EPICES. Pour en savoir plus sur ce score et son utilisation : Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V, Dupré C et al. Le score Epices: un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. BEH 14:93-96, 2006

- Information:
- a. S'agissant de la prise en compte de l'état de « précarité » (fragilité) du consultant tel que mis en évidence par le score EPICES au sein des CES, il n'est procédé bien évidemment à aucune discrimination. Il est en revanche recommandé au personnel du CES accueillant cette personne qu'il veille à l'informer de manière circonstanciée et en fonction de ses besoins sur les services susceptibles de l'aider matériellement (services sociaux...) et sur les dispositifs spécifiques auxquels elle peut avoir droit (C2S) de manière à favoriser son accès aux soins.
- b. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le score EPICES est calculé seulement si l'autorisation parentale est obtenue.

1. Répartition de la population accueillie au regard de l'article 2, du score EPICES et des différents partenariats mis en œuvre :

	Précaires Article 2	Non Précaires article 2	Total		Précaires EPICES	Non Précaires EPICES	Total
Effectifs	22	2057	2079	Effectifs	1277	802	2079
Pourcentage	1%	99%	100%	Pourcentage	61%	39%	100%
				Répartitio	on de la population reçue selon le scr	ore EPICES en 2023	
	la population reçue selon l'artici	■ Précaires A ■ Non Précair		39%		raires EPICES Précaires EPICES	

2. Moyens de recrutement :

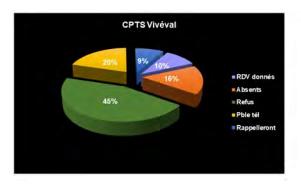
Tous les trimestres, nous demandons des fichiers au service statistique de la CPAM, avec des critères de sélection issus du catalogue des requêtes du CéTAF. Les quatre secrétaires du CES passent des appels sortants sur ces fichiers ciblés.

1. Appels sortants :

- <u>1 fichier</u>: C2S –Assurés n'ayant pas consommé de soins dans les 2 ans- Sans médecin traitant Chômeurs :
 - * 6327 appels
 - 10% accords (645 RDV pris)
- <u>1 fichier</u>: C2S sans prise en charge transport (Périgueux et environs)
 - 382 appels
 - 12% accords (45 RDV pris)
- <u>1 fichier</u>: C2S avec prise en charge des transports
 - 1742 appels
 - 10% accords (170 RDV pris)

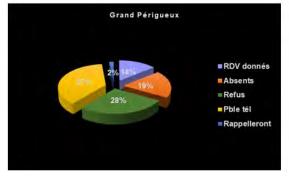
• <u>Appels sortants Hors catalogue CéTAF</u>: fichier assurés précaire en ALD sans médecin traitant, dans le secteur du Grand Périgueux et dans le secteur de la CPTS de ViVéVal afin de prendre en charge la problématique du médecin traitant. Suite à l'EPS, le compte rendu est envoyé sur la MSS de l'infirmière coordonnatrice de la CPTS pour aider les patients à trouver un médecin traitant.

ALD sans médecin traitant CPTS ViVéVal 80 appels 8 accords soit 10%





ALD sans médecin traitant Grand Périgueux 185 appels 25 accords soit 14%





2. Envois par CLOE:

• La cible des « jeunes retraités » précaires. 855 invitations ont été envoyées et 28 consultants ont effectué un EPS soit 3%.

La lettre réseau DDGOS-36-2021 présente les modalités de mise en œuvre d'un Examen de Prévention en Santé "jeune retraité" prévu depuis le plan national de santé publique 2018-2022 (« rester en bonne santé toute sa vie ») et fournit les outils de cette mise en œuvre aux CPAM, CES, MAS et service social. Cette nouvelle cible a été mise en place en juillet 2021 avec un fichier mis à disposition par le service statistique de la CPAM tous les trimestres. Les envois de courriers spécifiques sont effectués par CLOE.

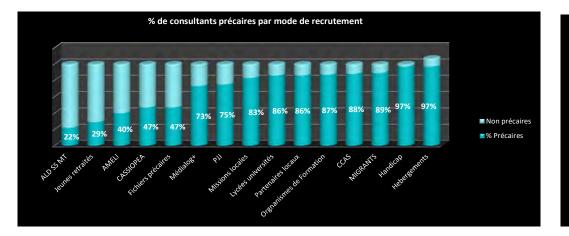
Le rendez-vous prévention jeune retraité s'adresse en priorité aux personnes les plus à risque en fonction de leurs caractéristiques socioéconomiques et de leur consommation de soins.

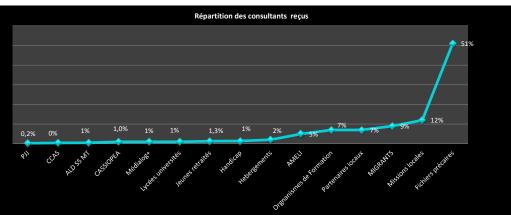
A la suite de cet EPS, les consultants seront orientés par le CES, en fonction de leurs besoins et avec leur accord, en lien avec le médecin traitant, vers le système de santé, si des besoins de prise en charge ont été identifiés. L'orientation est réalisée selon le référentiel de pratique des CES. Le consultant peut également être orienté, avec son accord, vers la Mission accompagnement en santé ou vers le service social si nécessaire.

<u>Les cibles précaires du catalogue CéTAF (</u>C2S avec ou sans PEC du transport - Des assurés n'ayant pas consommé de soins dans les deux ans, les assurés sans médecin traitant et les chômeurs sans contact téléphonique).
 7 090 invitations via CLOE pour 2023.

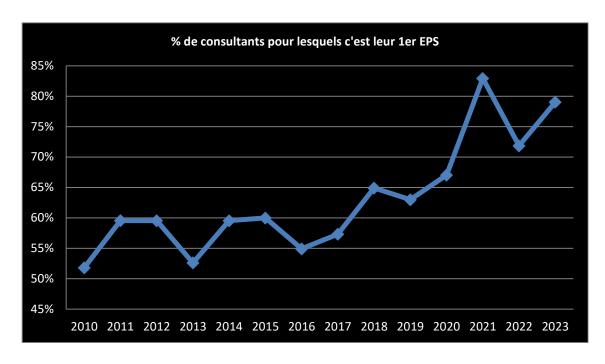
1057 consultants venus (cela comprend les appels sortant et les envois CLOE les cibles étant les mêmes)

▶ Répartition des consultants reçus au CES par mode de recrutement :





3. Evolution des primo-consultants:



A noter qu'en 2021, avec l'arrivée du logiciel SAGES2, les contrôles avec la base SAGES1 n'ont pas été faits de juillet (démarrage de SAGES 2 à septembre, ce qui explique un fort taux des primo-consultants.













4. Autres actions mises en œuvre visant à améliorer le recrutement des populations éloignées du système de santé :

1. Une convention a été établie avec les Missions Locales de Thiviers, Périgueux, Bergerac, Sarlat, Terrasson, Nontron et Ribérac dans le cadre de la « Garantie Jeune », programme mis en place depuis janvier 2015.

Dans le cadre d'une démarche nationale, une autre action est mise en œuvre, « le parcours santé jeunes » : ce parcours vise à corréler la démarche d'insertion des jeunes par la santé, tant sur le plan administratif, que médical et social

Ce dispositif permet de développer l'accès aux droits et aux soins ainsi que l'éducation à la santé des jeunes de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale. Ce partenariat reste majoritaire et avec les années, a remplacé les autres organismes de formation.

Pour les résultats de ce partenariat, nous avons reçu 241 personnes, soit 42% des jeunes reçus.

- Depuis 2009, 9963 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont passé un EPS au Centre d'Examens de Santé de Périgueux dont 63% étaient des femmes.
- Nombre de jeunes concernés en 2023 : 578 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ils représentent 28% de la population reçue au CES en 2023.
- 28 séances d'amont.
- 241 jeunes sur 198 inscrits ont bénéficié de la visite d'amont, l'infirmière en prévention anime des séances collectives sur les thèmes suivants :
 - o Présentation EPS (« Un examen de santé, c'est quoi ? »)
 - O Sensibilisation santé (« Ma santé parlons-en »)
- Lors de l'EPS les jeunes 16-25 ans ont bénéficié de séances collectives en éducation en santé animées par l'infirmière en prévention du CES sur les thèmes suivants :

Les conduites addictives

Nombre de séances : 1Nombre de participants : 7

Vie affective et sexuelle

Nombre de séances : 5

■ Nombre de participants : 30









• Mise en place d'un nouveau dispositif : « MONPSY » : accompagnement psychologique

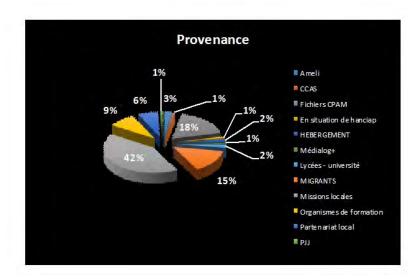
Prise en charge par l'Assurance Maladie, sur adressage du médecin du CES, d'un entretien d'évaluation et jusqu'à 7 séances de suivi Psychologique par année civile réalisées par un psychologue conventionné dans le cadre d'un parcours de soins.

Objectifs:

- Proposer une offre, de première ligne, de dépistage et de prise en charge initiale pour l'ensemble de la population à partir de 16 ans pour les CES
- Permettre un accès aux soins en santé mentale plus large et plus équitable, notamment pour les personnes pour qui le coût des séances d'accompagnement psychologique est un frein
- Construire un parcours de soins et renforcer le partenariat entre le psychologue et le médecin
- Destigmatiser le sujet de la santé mentale, de la dépression et des troubles anxieux

• Les 578 jeunes 16-25 ans qui ont réalisé l'examen de prévention en santé sont répartis comme suit :

- ▶ 3 issus des CCAS
- ▶ 3 issus de demande via Médialog +
- 4 issus PJJ (Centre fermé de Bergerac)
- 7 en situation de handicap
- ▶ 12 issus de Lycées
- ▶ 14 issus de structures d'hébergement
- ▶ 15 inscription par ameli
- 37 issus de partenaires locaux
- ▶ 52 issus d'organismes de formation
- 85 issus d'association pour migrants
- ▶ 105 issus des fichiers CPAM



2. Convention avec la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital de Périgueux : pour 2023, 5 personnes ont effectué un EPS.

Examens de prévention en Santé avec prise en charge du transport : mise en place d'une invitation à effectuer un EPS avec transport individuel gratuit afin de faciliter la venue au Centre d'Examens de Santé des assurés du département les plus éloignés de Périgueux, pour lesquels le déplacement est un frein.

Cette action s'adresse aux bénéficiaires de la C2S âgés de 40 à 65 ans.

5. <u>Information des assurés</u>:

Au cours de l'accueil administratif du consultant, une sensibilisation et une orientation vers les offres de service de la CPAM est réalisée.

Type d'actions d'information	Nombre de bénéficiaires	Temps total consacré par l'équipe du CES en heures	Nombre de déclarations de médecin traitant liées à l'accompagnement du CES	Nombre d'orientations de consultants vers une demande de C2S ou
C2S	24			24
Signalements MisAS	327			
Duplicata prise en charge MT Dents	81			

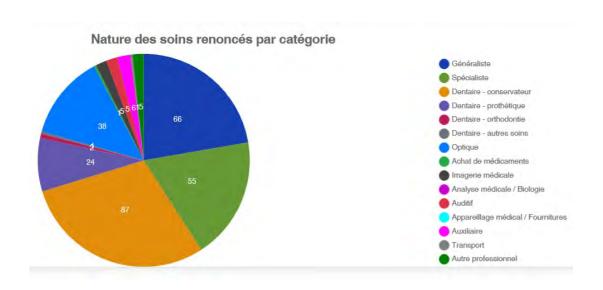
- Depuis 2021, nous avons mis en place l'édition de duplicata de prise en charge MT DENTS pour les assurés âgés de 18 21 et 24 ans pour lesquels la prise en charge n'avait pas été utilisée. Ces duplicatas sont remis par le dentiste et en son absence, par les médecins examinateurs.
- Dans le cadre des campagnes d'appels sortants effectuées par la plateforme de la CPAM sur les PEC dentaires, le secrétariat du CES a renvoyé 988 duplicatas EBD.
- 327 saisines ont été envoyées au service de MISAS en 2023.

Le CES est le service de la CPAM qui fait le plus de signalements au service de la MISAS. A noter que les dentistes du CES font les appels sortants pour le service de la MISAS sur les saisines liées aux problèmes dentaires afin d'apporter leur expertise et conseils auprès des assurés.

Sur les 327 signalements:

- ▶ 116 parcours sont encore en cours
- ▶ 44 parcours sont clôturés avec des soins réalisés soit 20%
- ▶ 18 parcours sont clôturés avec succès sans soin réalisé

▶ 149 parcours clôturés pour autres motifs (assuré injoignable, refus)



• Depuis 2012, les consultants au-delà du plafond CSS, et malgré tout en situation de précarité sociale, pour lesquels existe une indication de soins dentaires (principalement extractions et prothèses amovibles) sont repérés, soit par le dentiste du CES, soit orientés par le service ASS de la CPAM. Ces patients sont adressés à la consultation dentaire gratuite de l'association périgourdine « Mission Périgourdine Humanitaire ».

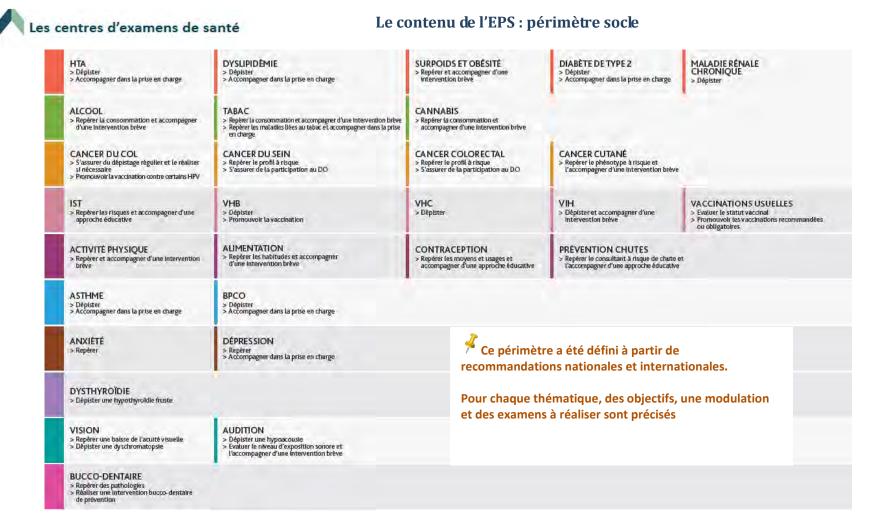
En 2023, 36 patients vus par le CES étaient susceptibles de recevoir des soins au centre MPH. L'association MPH a réalisé les soins suivants :

3 patients ont pu bénéficier d'une prothèse. Les dépenses s'élèvent à 912€, dont 2 qui avaient déjà reçus des soins dentaires à MPH les années précédentes.

Les dépenses totales pour les prothèses sont de 912€, prises en charge par la subvention de 5000€ accordée par la CPAM à l'association pour 2023.

b) Les CES, promoteurs d'une offre de service au médecin traitant :

1. L'EPS « rénové »



2. Education en santé : ETP Diabète de type 2 (quel que soit le traitement antidiabétique)

Pourquoi faire évoluer les programmes ?

Depuis 2008, les CES mettent en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP), en ambulatoire, pour les personnes présentant un diabète de type 2, une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), un asthme ou des facteurs de risque cardio-vasculaires. A ce jour, cette offre est déployée dans 67 CES et près de 25 000 patients en ont bénéficié.

Les recommandations récentes (notamment du Haut Conseil de la santé publique¹ et de la Haute Autorité de Santé²), relatives au développement de l'éducation thérapeutique en France, de même que plusieurs constats et avis exprimés par les professionnels ou les patients à propos des programmes mis en œuvre dans les CES, conduisent à les faire évoluer vers une offre plus personnalisée, une organisation plus souple et une meilleure implantation territoriale.

1HCSP - Avis du 12 octobre 2015 relatif à la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient depuis la loi nº 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

2 HAS - juin 2018 : Éducation thérapeutique du patient (ETP). Évaluation de l'efficacité et de l'efficience dans les maladies chroniques - Orientations pour les pratiques et repères pour l'évaluation

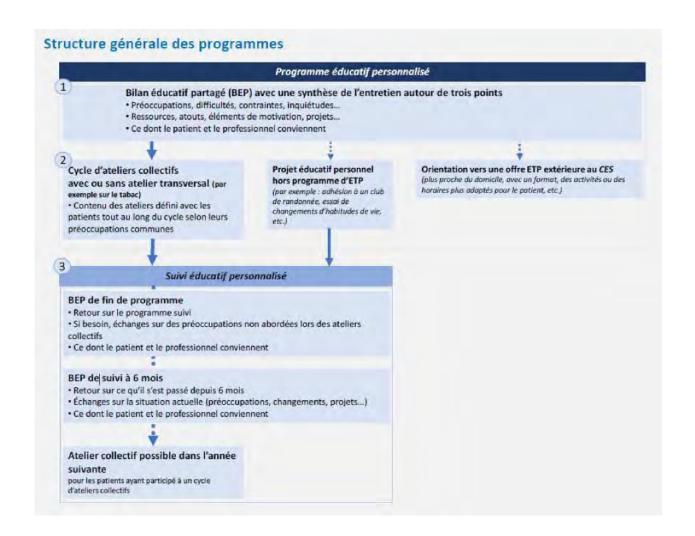
Qu'est-ce qui va changer?

- Des programmes centrés sur les patients, plutôt que sur les connaissances à acquérir
 - L'objectif général est d'aider les patients à « mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre au mieux avec leur maladie ».
 - L'intitulé des programmes devient :



- Un premier entretien individuel permet d'identifier les préoccupations, les ressources et les projets du patient et de convenir avec lui des activités qui pourraient l'aider à mieux vivre avec sa maladie.
- Les ateliers collectifs sont construits à partir de l'expérience, du ressenti et des interrogations des patients.
- Outre les deux entretiens de suivi (à la fin des ateliers et à 6 mois), il est proposé aux patients ayant participé à un cycle d'ateliers collectifs, de participer à un nouvel atelier collectif dans l'année suivante.
- Des procédures administratives simplifiées
 - Les critères d'inclusion sont élargis :
 - Diabète de type 2, avec ou sans traitement et quel que soit le traitement,
 - BPCO connue,
 - · Asthme, quelle que soit l'ancienneté du traitement,
 - HTA avec au moins un autre facteur de risque cardiovasculaire.
 - L'entrée dans un programme ne nécessite que l'accord du patient. Le médecin traitant en est systématiquement informé.











L'objectif du programme ETP diabète de type 2 proposé par le CES est d'aider les patients à mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre mieux avec leur maladie.

Le médecin traitant est informé par le CES de la participation de son patient au programme. A chaque étape clé - bilan éducatif partagé initial, bilan éducatif partagé de fin de programme et de suivi à 6 mois - le CES communique au médecin traitant, avec l'accord du patient, les synthèses produites dans le cadre du programme. Il s'agit d'apporter au médecin traitant un éclairage complémentaire par rapport aux informations dont il dispose déjà dans le cadre de la prise en charge qu'il assure.

Le programme d'ETP est une offre initiale composée d'un premier entretien (bilan éducatif partagé (BEP)), d'un programme personnalisé d'activités correspondant dans la majorité des cas à un cycle de 4 ateliers collectifs, d'un BEP de fin de programme, d'un BEP de suivi à 6 mois et, pour les patients ayant participé à un cycle d'ateliers, la possibilité d'un nouvel atelier collectif dans l'année suivante.

- 🐡 Le programme d'ETP est proposé aux patients en situation de vulnérabilité sociale :
 - Soit lors de l'Examen de Prévention en Santé (EPS) réalisé au Centre d'Examens de Santé,
 - · Soit par leur médecin traitant,
 - Soit lors des séances de dépistage de la rétinopathie diabétique au CES
 - Soit par les partenaires
- Réalisé par une infirmière en éducation en santé, le <u>bilan éducatif partagé initial</u>, s'appuie sur un guide d'entretien élaboré à cet effet. Il va permettre au professionnel d'aborder avec le patient ses préoccupations, ses difficultés, les questions qu'il se pose, ses ressources et projets. D'une durée d'1heure environ, il aboutit à convenir avec le patient d'un programme personnalisé d'activités, pour l'aider à mieux vivre avec sa maladie. La synthèse de cet entretien, co-construite avec le patient, lui est remise et adressée avec son accord à son médecin traitant.
- En fonction de cet entretien initial, le patient bénéficie d'un <u>programme personnalisé d'activités</u>. L'offre est composée d'ateliers collectifs d'une durée de 2 à 3 heures. Ces ateliers sont réalisés en groupe de 6 à 8 personnes présentant la même pathologie et animés par un ou deux professionnels de santé (selon la taille du groupe). Le contenu des ateliers est défini avec les patients selon leurs préoccupations. A ce cycle de 4 ateliers, peut s'ajouter <u>un atelier collectif transverse</u> (c'est-à-dire ouvert aux patients des 4 programmes et aux consultants du CES) sur *le thème du tabac*. Les ateliers sont également *ouverts aux proches du patient*.



Un temps individuel, pour faire connaissance et convenir ensemble de la suite



Des activités personnalisées, notamment 4 ateliers collectifs centres sur vos préocupations



- De façon marginale, si cette offre ne correspond pas à aux besoins et à la situation du patient, il peut lui être proposé un projet éducatif différent (ex : entretien individuel...) ou une orientation vers un autre programme d'éducation thérapeutique existant sur le territoire.
- Un nouveau <u>bilan éducatif partagé de fin de programme</u> est proposé au patient. L'entretien assuré par un professionnel de santé de l'équipe éducative, d'une durée de 30 minutes environ, a pour but de faire le point sur sa participation au programme, sur ce qu'il a pu mettre en place, les difficultés qu'il a rencontrées et ce qu'il envisage de poursuivre. Ce peut aussi être l'occasion d'aborder des questions restées en suspens. Ensemble, ils conviennent de la suite à donner à ce programme. Une synthèse de cet entretien est adressée au patient et à son médecin traitant, avec l'accord du patient.
- Six mois plus tard, un <u>bilan éducatif partagé de suivi</u> est proposé au patient et réalisé par l'infirmière en éducation en santé, pour faire le point avec le patient sur ce qui s'est passé depuis le dernier entretien et convenir de la suite. C'est aussi l'occasion de renforcer positivement les initiatives du patient et de l'encourager à continuer.
- Dans l'année suivant la participation du patient au programme, et dans le cas où ce dernier a participé aux ateliers collectifs, un **nouvel atelier** peut lui être proposé, afin de soutenir sa motivation dans la durée.

•	Nombre de patients inclus en 2023	63
•	Dont patients inscrits précaires (Epices>=30)	9
•	Nombre de patients participant aux ateliers	129
•	Nombre de séances collectives	23
•	Nombre d'entretiens individuels réalisés	4
•	Nombre de BEP de fin de programme	39
•	Nombre de BEP de suivis à 6 mois	31
•	Nombre d'ateliers à 1 an réalisés	0

Pour l'année 2023, nous avons dépassé l'objectif des 50 patients.

3. Entretiens individuels tabac:



« Tabac, ici commencez à arrêter »

- Le CES de Périgueux s'est porté volontaire pour mettre en place l'action d'aide au sevrage tabagique en proposant si besoin une prescription de traitement de substituts nicotiniques. Cette action a débuté au CES de Périgueux au mois de décembre 2020.
- Cette action s'adresse aux consultants fumeurs venus passer un EPS et qui souhaitent s'engager dans une démarche d'arrêt du tabac et/ou de réduction de leur consommation. Sont concernés également les consultants qui ont arrêté depuis peu ou qui sont en cours d'arrêt et qui expriment des difficultés. Les conjoints fumeurs peuvent également bénéficier de cette offre.
- Les profils prioritaires sont les consultants « précaires », les jeunes et les consultants présentant des facteurs de risque.
- Des plages horaires sont prévues avec l'infirmière tabacologue tous les lundis après-midi, avec une consultation initiale d'une heure et une consultation de suivi hebdomadaire ou mensuelle d'une demi-heure.
- Pour 2023 : 19 consultants ont bénéficié de l'action : 49 consultations ont été programmées et 35 ont été réalisées.

► Consultation individuelle tabac :

Pour 2023, les infirmières ont effectué 237 entretiens individuels, dont 188 étaient précaires.



► Mois sans tabac :

- Dans le cadre du mois sans Tabac, des actions locales, auprès de nos partenaires, ont été mises en place pour accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac.
- Les interventions ont été proposées à 26 partenaires accompagnateurs de publics précaires et 8 structures ont répondu favorablement. Des interventions ont eu lieu en collaboration avec la Mutualité Française, avec du public en situation de handicap et enfin dans les locaux de la CPAM.
 - 13 Séances
 - 77 inscrits
 - 75 participants
 - Dont 39 précaires
- Une évaluation de l'action a été réalisée en répondant librement et anonymement à deux questions sur une échelle de 0 à 10.
 - A la question : « est-ce que cette séance a été utile selon vous ? »
 - ▶ 50% ont répondus 10/10 et une seule a mis une note inférieure à 5/10.

A la question : « Est-ce que votre vision de l'arrêt du tabac a changé après cette séance ? »

- ▶ 25% ont répondu 10/10
- + de 50% ont déclaré que la séance a partiellement changé la vision de l'arrêt du tabac
- ▶ 7 personnes ont mis une note inférieure à 5/10

4. Consultation de prévention « SENIOR » :

En 2023, **240** consultants ont bénéficié de cette consultation :



- De 65 à 74 ans : mini GDS (recherche d'un syndrome dépressif), détermination du score de chute et questionnaire ostéoporose systématiquement, test de l'horloge (recherche de troubles mnésiques), 4 IADL (recherche de troubles de l'adaptation à la vie quotidienne), questionnaire « Mini Nutritional Assessment » (recherche d'une dénutrition) sur décision médicale en fonction de la symptomatologie.
- A partir de 75 ans : intégralité des tests et questionnaires.

Les consultants bénéficient d'un entretien individuel au cours duquel leur sont proposés des ateliers collectifs (sommeil, nutrition, ostéoporose, conduite automobile) d'une durée de 30 minutes, qui ont lieu au CES dans le courant de la matinée et sont informés des séances d'information collective « bien vieillir en Dordogne » (« la chute, on s'en relève », « médicaments, ensemble parlons-en », « bien dans son assiette, bien dans ses baskets », « bien vieillir dans sa maison ») qui ont lieu hors CES, ultérieurement dans tout le département.

Nombre de consultants « séniors » : 240 dont 44% avec un score EPICES >=30

► Age moyen : **71** ans

▶ Dont **20** % de >=75 ans (47)

► Et **48%** de femmes

Nous bénéficions d'un partenariat actif avec l'association CASSIOPEA. Dans le cadre de leurs séances de prévention, les intervenants font la promotion de l'Examen de Prévention en Santé et nous envoient une liste de personnes intéressées par l'EPS. Pour 2023, l'association nous a orienté **77** personnes et **17** sont venues soit **18%.**

Ce partenariat représente 7% des séniors venus au CES.

5. Orientations vers le dépistage de la tuberculose, suite à l'entretien médical :

▶ <u>Une convention</u> a été signée en septembre 2018, entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Dordogne et le Conseil Départemental relative à l'organisation d'une action de dépistage de la tuberculose.

Cette convention prévoit la réalisation de radiographies pulmonaires de dépistage de la tuberculose, notamment à destination des populations en situation de précarité, des migrants et primo-arrivants.

Le centre d'Examens de Santé s'est engagé à proposer le dépistage systématique de la tuberculose à ses bénéficiaires migrants en situation de précarité à risque de tuberculose ou présentant des signes cliniques de tuberculose (du fait de l'épidémiologie de cette maladie et de l'origine géographique des consultants migrants).

Les radiographies pulmonaires sont réalisées dans les locaux du Centre Hospitalier de Périgueux et prises en charge financièrement par le Département. L'interprétation des clichés est réalisée par le médecin pneumologue du Centre de Lutte Antituberculeux (CLAT).

Résultat de l'action :

Depuis septembre 2018, point de départ de l'action, **684** consultants ont été orientés par le CES vers le CLAT.

▶ Différentes associations de notre département accueillent et prennent en charge les consultants migrants, sous l'égide du Conseil Départemental. Ces associations nous contactent pour proposer à leurs bénéficiaires un Examen de Prévention en Santé.

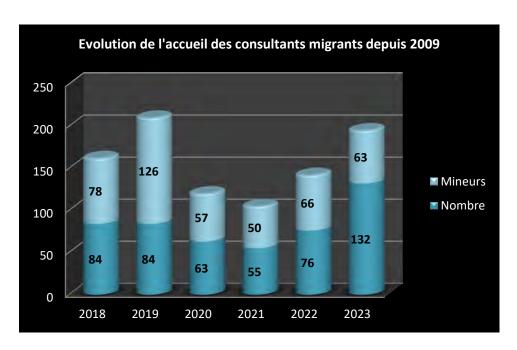
Nous avons accueilli deux types de consultants migrants :

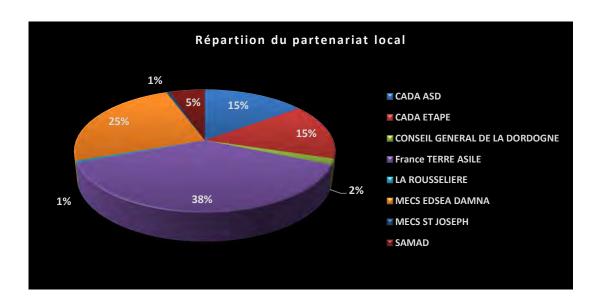
- Des mineurs sans accompagnement familial
- Des adultes avec famille

Dans le cas de mineurs sans accompagnement, le Conseil Départemental délivre, aux associations, un consentement légal pour effectuer l'EPS. En ce qui concerne l'immatriculation provisoire des mineurs, un tableau partagé avec la CPAM est alimenté par le service GADS de la CPAM.

Pour *les adultes et les familles*, les associations demandent une immatriculation provisoire (qui est faite impérativement en amont de l'EPS).

Depuis 2018, 934 consultants migrants ont passé un Examen de Prévention en Santé dont 78% d'hommes.





- Nombre de consultants migrants pour l'année 2023 : 195 consultants.
- La moyenne d'âge est de 25 ans. 32% des consultants reçus ont moins de 18 ans.

6. Plan santé jeunes :

- Généralisation du dépistage des infections à Chlamydiae et Gonocoques dans les CES.
 Indications :
 - ▶ Jeunes de 16 à 25 ans sexuellement actifs,
 - ▶ Hommes et femmes de plus de 30 ans si facteurs de risque :
 - IST (Infection Sexuellement Transmise) récente de moins de 1 an (traitée ou non),81
 - * > 2 partenaires dans l'année,
 - Changement de partenaire récent,
 - Contexte de viol ou de prostitution,
 - Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.



Prélèvement urinaire (hommes) ou auto-prélèvement vaginal (femmes).

466 tests réalisés, 18 positifs soit 3,86%.

• Déploiement dans les CES de la campagne sur le consentement dans les relations affectives (campagne initiée par l'Université de Bordeaux 2).



7. Vaccinations:



• Dans un objectif de simplification du parcours vaccinal et de réduction des inégalités sociales de santé, le Centre d'Examens de Santé propose la mise à jour ou le rattrapage des vaccinations, pour tous les consultants de 16 ans et plus.

Une convention a été établie entre la CPAM de la Dordogne et le Centre Départemental de vaccination afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les consultants du Centre d'Examens de prévention en Santé.

En 2023, **383** consultants ont bénéficié d'un rattrapage vaccinal, dont **23**% pour la population âgée de 16 à 25 ans.

- o 127 REVAXIS (Diphtérie-tétanos-polio)
- 214 BOOSTRIX (Diphtérie-tétanos-polio-coqueluche)
- 42 PRIORIX (Rougeole-oreillons-rubéole)

Vaccination COVID-GRIPPE

Comme chaque année, une infirmière du CES se déplace dans les locaux de la CPAM pour vacciner le personnel de la CPAM, de l'ELSM, de l'URSAFF, de la CAF, de la CARSAT retraite et social et sur site le personnel du CES.

L'information de la vaccination est déposée sur l'Espace Santé Numérique.

Pour l'année 2023 il y a eu :

- o 45 vaccinations pour la grippe
- o 22 vaccinations pour le COVID
 - Dont 15 collaborateurs ont fait la grippe + le Covid

Parce que vous pouvez les croiser n'importe où, faites-vous vacciner contre la grippe et le Covid-19.

Ne choissez pas: faites-vous vacciner contre la grippe et contre le Covid-19.

Partez-en à un professionnel de sauré.

A noter que la vaccination du personnel baisse par rapport à l'avant COVID 2020.

c) Développement de l'efficience :

1- <u>Démarches qualité engagées</u>: le CES de Périgueux s'est engagé dans la démarche de certification qualité en 2008, participant aux travaux du multi-site réseau 6 (Aquitaine et Midi-Pyrénées), mais avec l'objectif d'une certification dans le champ de la CPAM de Dordogne.

2- Formations du personnel du CES

Type de formation	Durée	Catégorie de personnel
CeTAF L'activité physique dans le cadre de la prévention des facteurs de risque cardiovasculaire	0,5 jour	Médecin référent 1 médecin 1 infirmière
CeTAF L'alimentation dans le cadre de la prévention des facteurs de risque cardiovasculaire	0.5 jour	Médecin référent 1 médecin 1 infirmière
CeTAF • L'éducation thérapeutique du patient dans les CES	6 jours	1 médecin 1 infirmière
CeTAF : Accueillir des personnes en situation de handicap • Formation flash niveau 1	1h30	4 secrétaires 1 responsable administratif 1 responsable d'unité 3 médecins
	1h30	4 infirmières 1 dentiste

Formation flash niveau 2		3 médecins 4 infirmières 1 dentiste
CeTAF • Réaliser et interpréter une spirométrie	1 jour	1 infirmière
CeTAF • S'approprier les objectifs et les champs de l'EPS	2,5 jours	Médecin référent
 ONFOC Rapport entre pathologies générales des patients et cavité buccale » 	1 jour	2 dentistes
Donner des feedbacks constructifs à ses collaborateurs	1 jour	1 responsable d'unité
INSTITUT 4.10 • Sensibiliser les managers au handicap	1 jour	1 responsable administratif 1 responsable d'unité
Formation guides et serre-files	1 jour	1 responsable administratif 1 responsable d'unité
INSTITUT FRANÇAIS DU MANAGEMENT • Ateliers de co-développement	2 jours	1 responsable administratif 1 responsable d'unité

3- Envoi de la synthèse aux médecins traitants sur leur MSS

Les synthèses des consultants sont envoyées sur la messagerie sécurisée des médecins traitants via une boite organisationnelle MSSanté. Cette action permet un gain de temps et d'affranchissement afin d'accroitre notre efficience en terme de budget.

4- Récupération de l'INS (Identité Nationale de Santé)

La version de SAGES2 installée en septembre 2023, nous permet la récupération de l'Identité Nationale de Santé ou INS via l'appel au télé service INSI.

La qualification de l'INS permet de déposer les résultats biologiques sur l'espace en santé numérique des consultants. Nous avons débuté la qualification de l'INS à partir du 23/10/2023, sur l'ensemble des consultants reçus entre le début de l'action et le 31/12/2023, **79%** ont eu leur INS de qualifié.

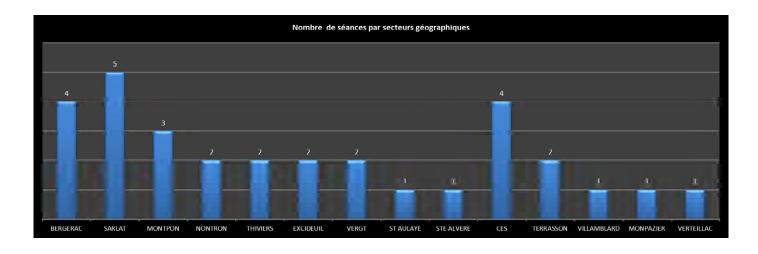
VI. DEPISTAGE ITINERANT DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE



Pour soutenir la démarche des diabétiques dans la prise en charge de leur pathologie et accompagner les médecins dans le suivi de leurs patients, la CPAM propose un dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique au plus près des assurés et des médecins. Un dépistage régulier permet de poser un diagnostic précoce et d'éviter la survenue de complications visuelles irréversibles. Chaque assuré de moins de 70 ans n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus de 2 ans se voit proposer une invitation à se faire dépister à moins de 30 minutes de son domicile.

Pour 2023:

- # 31 séances programmées, 529 rendez-vous pris.
- * 89% des inscrits sont venus, soit 469 patients qui ont bénéficié du dépistage sur tout le territoire.



Résultats médicaux :

Au cours de l'année 2023 : 469 fonds d'œil ont été réalisés sur l'ensemble du département.

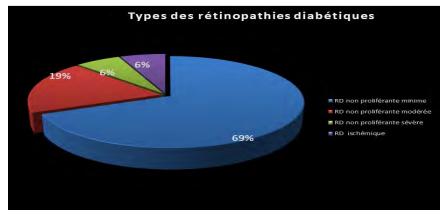
32 rétinopathies diabétiques ont été diagnostiquées soit 7% ce chiffre a pratiquement doublé par rapport à 2022.

Parmi ces 32 rétinopathies diabétiques :

- 22 RD non proliférantes minimes
- 6 RD non proliférantes modérées
- 2 RD non proliférantes sévères.
- 2 RD ischémiques

La réalisation du fond d'œil a permis la découverte d'autres anomalies ophtalmologiques en lien avec le diabète :

- 7 micro anévrismes du pôle postérieur OD et OG
- 1 hémorragie de la veine temporale supérieure de l'OD



VII. QUELQUES DONNEES DE SANTE DECOULANT DES RESULTATS DE L'EPS.

▶ Les suivis socles et situations urgentes :

Les suivis socles sont à différencier des situations urgentes ou des situations préoccupantes ou graves.

Ils s'inscrivent dans le cadre de l'attention portée, au cours de l'EPS, à l'accompagnement de l'assuré vers la réalisation effective des soins. Les suivis socles viennent en substitution de la procédure antérieure de SES et font partie du socle de l'EPS « rénové ». Ils sont réalisés auprès du consultant et non plus auprès du médecin traitant, au moyen de relances par SMS ou appels téléphoniques ou courriers postaux.

Les suivis socles des orientations ont pour but d'accompagner le consultant et soutenir sa motivation dans la réalisation de la prise en charge ou de l'action convenue au cours de l'EPS (le niveau d'accompagnement étant adapté à la situation globale du consultant) ; ils s'inscrivent dans la dynamique PLANIR et PFIDASS).

Pour 2023, 242 suivis socles ont été déclenchés. L'outil de requêtage Jasper ne nous permet pas pour le moment d'identifier le nombre de suivis par pathologie.

Situtations	contact médecin traitant			
urgentes		risque vital		
Situations graves	•	contact médecin traitant ou (en l'absence de médecin traitant) : consultant, CPTS, Centre de Santé, Mission Accompagnement Santé, service socia		
ou préoccupantes	>	diabète non équilibré, diagnostic initial du diabète, hypertriglycéridémie > 10 g/l, PA >= 210/120 mm Hg, PA >= 140/90 mm Hg femme enceinte, DFG (CKD-EPI) < 30 ml/min, suspicion cancer cutané, suspicion cancer du sein, suspicion cancer du col utérin, fCU		
Suivis socles	A	glycémie >= 1,26 g/l et < 2 g/l 160/100 < PA < 210/120 mmHg sans FR associés		
	>	140/90 < PA < 210/120 mm Hg avec FR associés		
	<u>></u>	30 ml/min < DFG < 59 ml/min Tiffeneau < 70% hors BPCO et asthme connus		
	>	Fumeur profil 4 "Consultant fumeur qui accepte d'en parler et qui souhaite arrêter"		
	>	Fumeur profil 6 "Consultant fumeur ayant des facteurs de risque et qui ne souhaite pas arrêter mais nécessite un accompagnement et un suivi renforcés"		
	>	Fumeur de cannabis avec retentissements physiques, psychiques ou sociaux justifiant une pec en addictologie		
	>	Consommation d'alcool avec retentissements physiques, psychiques ou sociaux ou avec comorbidités justifiant une pec en addictologie		
	>	FCU n'ayant pu être réalisé au CES		
	>	Jeunes 16-25 ans avec signes de souffrance psychologique ou dépression non pris en charge		
	>	Suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer du sein ou risque élevé ou très élevé connu sans suivi spécifique		
	>	Suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer colorectal ou risque élevé ou très élevé connu sans suivi spécifique		
	>	Pathologie bucco-dentaire (hors détartrage isolé) chez un consultant sans suivi par chirurgien dentiste (à l'exception des situations préoccupante ou graves)		
	>	Orientatioin MisAS (Mission Accompagnement Santé)		
	-	Orientation service social		
		Orientation CPTS		

VIII. PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DEPISTAGE DES CANCERS :

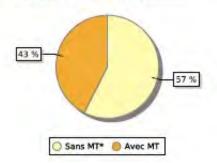
Les médecins du CES signalent à la structure de gestion départementale du dépistage organisé des cancers (Centre Régional de Coordination du dépistage organisé des cancers Nouvelle Aquitaine - antenne 24), les assuré(e)s présentant une exclusion définitive au dépistage (pour le cancer du sein et le cancer colorectal : antécédent personnel ou familial de cancer) ou temporaire (pour le cancer colorectal : coloscopie datant de moins de 5 ans ou colo scanner datant de moins de deux ans).

Ils repèrent également les assurés éligibles à ces dépistages n'ayant pas répondu à leur invitation et les incitent à y participer en réalisant, pour les femmes, leur mammographie et, pour les femmes et les hommes, en réalisant le test immunologique de recherche de sang dans les selles. Depuis décembre 2016, les médecins du CES peuvent remettre directement aux consultants éligibles le test (accord Agence Régionale de Santé).

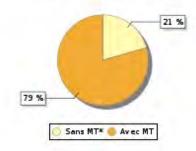
Pour 2023, 80 tests ont été distribués au CES par les médecins lors de la consultation.

	Nombre	Part de la population reçue
Nombre de tests de dépistage colorectal remis	80	3.8%
Nombre de prises en charge mammographies remises	0	0.0%
Nombre de frottis réalisés	137	14.0%
Effectif sans médecin traitant	580	27,9%
Nombre de femmes reçues	982	47,2%

Répartition avec/sans médecin traitant parmi ceux ayant reçu un test de dépistage colorectal



Répartition avec/sans médecin traitant parmi ceux ayant reçu un formulaire de dépistage mammographie



IX. PARTICIPATION MANIFESTATIONS SUR LE TERRITOIRE :

Promotion du CES dans la presse locale :



CENTRE D'EXAMENS

Rendre la santé accessible à tous



Installé depuis 2020 cours Fénelon, le centre d'examens de santé de la CPAM vise à ramener des patients précaires vers la santé. Mais cette structure reste encore méconnue.

GRAND PÉRIGUEUX Le centre d'examens de santé veut se faire connaître

Méconnu du grand public, le centre d'examens de santé de la CPAM, situé cours Fénelon, aide au quotidien des Périgourdins é loignés du système de santé.

n physics des Ringousdins emprenheit tran les seus le mus Fendon prosent, sens le seven devant le cantre d'exato source, a country of conmonth control of the CHM. Notes 1
(8) or it tentifice run Lenn-Ram, entition of a proportion on
the control tention of a demonstry dates
con neutrons recognition of the control of the con

Man - provide-t-alle. Cos exerces - qui se terment sur une materiale saterial en praiente des-tines son personnes dongress du

> Certains patients n'ont pas vu un médecin ou un spécialiste depuis des années

Mais que se prosecte do quatemar ? Cut de distinte de dissuit de dissuit de dissuit de mais complete de dissuit de dissuit de dissuit de mais ? Cut de dissuit de d

The state of the s

Do nations tend application monitoring development and tenure close pour accounties to oppose see authorized. Le centre di document des patients destroyed. Le centre di document paradi anno en complet helders and preferable partie. Cela poet affect and finish. Bird in state a maint de Balland de Salada (de la centre di centre de la centre della centre della centre de la centre de la centre de la centre della centre de



En lien avec le centre éducatif fermé de Bergerac

La central design and suppliers of personal services and ser

► Signature de la Charte Romain Jacob le 23/05/2023 :

La signature de la Charte Romain JACOB est un engagement collectif fort pour agir en faveur de cet accès aux mêmes droits pour tous. Cette journée était aussi l'occasion de mettre en lumière les initiatives concrètes déployées sur le territoire de Dordogne en faveur d'une société plus inclusive. Le but étant de lever les obstacles pour gagner en fluidité sur les parcours de santé des personnes vivant avec un handicap.



Le Médecin Référent du CES était présent pour présenter les offres du Centre d'Examens de prévention en Santé.

Cette journée a été l'occasion d'une visite du complexe médico-social Bayot-Sarrazi à Coulounieix a été organisée par la Directrice des services éducatifs.

Pour 2023, 24 consultants issus des IME / ITEP sont venus passer un Examen de Prévention en Santé :

- 5 issus de l'EPD de Clairvivre
- 5 issus de l'ESAT OSEA
- o 2 issus de l'IME Bayot-Sarrazi
- o 2 issus de l'IME ITEP
- o 5 issus de l'Association pour le hancicap « Les papillons blancs »
- o 5 issus du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour les adultes handicapés

Participation à la journée « Santé des femmes » à Terrasson la Villedieu

Cette journée était organisée par le Contrat Local de Santé du Périgord Noir. L'objectif était d'informer autant de femmes que possible sur leur santé, les orienter vers les professionnels de santé du territoire, leur proposer des ateliers de prévention ainsi que des consultations de dépistage sur les thématiques de la gynécologie, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, l'endométriose, les maladies chroniques, les cancers, l'arrêt du tabac, les violences intrafamiliales, la santé mentale...

A cette occasion, une séance de dépistage de la rétinopathie diabétique a été organisée ce jour-là pour des consultantes du secteur de Terrasson.



▶ Participation à la journée « Fête de la rentrée » au Campus Périgord

Un stand a permis d'aller à la rencontre des étudiants de l'IUT Campus de Périgueux très curieux sur les sujets de santé et sur le volet administratif. Une centaine d'étudiants ont fréquenté le stand avec distribution de flyers.



X. CONCLUSION:

En 2023, le CES a évolué dans un contexte difficile de réalisation de ses activités que ce soit sur les engagements (absence de visibilité sur les objectifs/moyens du CPG), de gestion (absences longue durée de médecins avec des difficultés de remplacement) et de pilotage (réseau national et régional des CES peu mobilisés, absences du médecin référent et du responsable administratif, sous directrice régulation). Les résultats du COP n'ont été adressés que mi 2024.

L'absence de médecins et les difficultés de recrutement ne nous ont pas permis d'atteindre le nombre d'EPS souhaités (-17%) avec un accueil de consultants limité et des conséquences sur notre capacité à proposer des séances d'éducation en santé collectives lors de la venue des groupes et à pouvoir recruter sur notre offre de service autre que l'EPS. Pour autant, d'un point de vue qualitatif sur le profil des consultants reçus, près de 2/3 étaient des personnes en situation de précarité et près de 4/5 n'avaient jamais bénéficié d'un EPS. Ces résultats répondent aux objectifs nationaux et mettent en avant la qualité de notre ciblage et la dynamique de nos partenariats.

Les enjeux sont importants pour les années à venir :

La prévention est plus que jamais nécessaire : pour des raisons de santé publique, il vaut mieux prévenir que guérir notamment pour les publics vulnérables plus impactés par le coût des soins. Ce besoin est d'autant plus prépondérant compte tenu des caractéristiques de notre territoire (rural, vaste, insuffisance de l'offre médicale, public plus vulnérable et plus âgé que la moyenne nationale). Il est donc important d'agir en amont, développer notre offre de service et nouer des partenariats pour y répondre. C'est ce que le CES s'est engagé à faire ces dernières années en développant une offre de service pour les diabétiques, délocalisée sur tout le département en lien les partenaires (MSP, CPTS, CH, ophtalmologues et orthoptistes) : 469 assurés ont pu bénéficier d'un dépistage de la rétinopathie diabétique et 63 assurés d'un programme d'éducation thérapeutique avec un objectif atteint.

Le CES a une place importante pour accompagner la CPAM dans son rôle d'acteur de référence de la prévention sur le territoire. Il doit s'impliquer dans des actions conjointes avec les services de la CPAM pour faciliter le déploiement de l'offre de service (manifestations, médiatisation...). Son apport dans le maillage du territoire est indéniable et nécessaire pour favoriser l'engagement partenarial et le service de proximité.

Les attentes sont donc fortes pour le CES. De taille modeste et confronté aux difficultés de moyens, il doit garantir sa pérennité par la tenue de ses engagements et sa réponse aux besoins de proximité. Pour faire face au manque de médecins, il conviendra de développer des solutions d'entraides entre les CES (postes mutualisés, téléconsultations...), accentuer le rôle des infirmières dans les délégations et le développement de l'offre de service (Mon bilan de prévention, EIAP).

XI. ANNEXE BUDGETAIRE.

CES en mode de gestion directe

	2023
DOTATION PEIS (CNAMTS)	
DOTATION DE FONCTIONNEMENT	
ALLOUEE	1 021 632
EXECUTEE	1 021 632
dont Dépenses non reconductibles	40 066
DOTATION D'INVESTISSEMENTS	
ALLOUEE	20 788
EXECUTEE	20 787
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
APPROUVE	1 050 828
EXECUTE	1 042 122
dont Dépenses non reconductibles	40 466
BUDGET AFFECTE A L'EPS PART DU BUDGET AFFECTEE A L'EPS	
PART DU TEMPS PASSE A L'EPS (en %) (données OSCARR CESNET)	78.42%
Nombre d'EPS réalisés	2 079
COUT MOYEN D'UN EPS (Application méthodologie CNAMTS du coût de l'EPS)	473.49

La Directrice de la CPAM de Dordogne

Delphine CAMBLANNE

Le Responsable Administratif,

Stéphane JEAUFFRE